TOUTES ET TOUS UNIS

GARANTIE 2 ANS

EKLYPS

A ↑ G F

~~199€~~

159€ L'UNITÉ

40€ DE REMISE IMMÉDIATE*

DONT 4,01 € D'ÉCO-PARTICIPATION

TV 42" FULL HD
EKLYPS
TV 42" (105 cm). DLED Technologie. TV connectée système d'exploitation VIDAA08/04/2025 Résolution 1920 x 1080 pixels (FULL HD).
Résolution 1920 x 1080 pixels (FULL HD). Processeur Quad Core. Dolby Digital 2 x 8 Watts. 3 x HDMI (1.4). HDMI ARC. 2 x USB (2.0). Wifi. 1 x RJ45. Application télécommande VIDAA SMART TV sur smartphone. Cadre ultra fin. Couleur : Noir.

GARANTIE 2 ANS

JBL by HARMAN

~~99,99€~~ L'UNITÉ

59,99€ L'UNITÉ

DONT 0,98 € D'ÉCO-PARTICIPATION

CASQUE BT T670 NC NOIR
JBL
Son Signature JBL et son surround, Bluetooth 5.3, jusqu'à 65 heures d'autonomie et recharge rapide, batterie au lithium ion (850 mAh/3,7 V). Couleur : Noir ou Bleu.
Offre valable sur d'autres modèles existants signalés en magasin ou sur le drive[a]

SUBSONIC

49,99€ L'UNITÉ

DONT 0,03 € D'ÉCO-PARTICIPATION

MANETTE SANS FIL LED
SUBSONIC
Compatible PS5. Couleur : Noir.
Offre valable sur d'autres produits[a]

GARANTIE 2 ANS

NINTENDO SWITCH

205,90€ L'UNITÉ PRIX PAYÉ EN CAISSE

5% EN AVANTAGE CARTE*

195,60€ L'UNITÉ AVANTAGE CARTE DÉDUIT*

10,30€ SUR VOTRE CARTE

DONT 1,18 € D'ÉCO-PARTICIPATION

CONSOLE NINTENDO SWITCH LITE CORAIL [a][b]

Offre valable sur d'autres produits[a]

DAS (W/kg)	
Tronc	0,991
Membres	0,991

Montant hors éco-participation* + Éco-participation* = Prix de l'appareil

*aussi nommée Participation DEEE

L'éco-participation*, un geste citoyen pour notre environnement

Depuis le 15 novembre 2006, lorsque vous achetez un nouvel appareil électrique ou électronique, en payant une **«éco-participation*»** vous participez au financement de la collecte et du recyclage d'un ancien équipement équivalent.

Ne jetez plus vos anciens appareils, rapportez-les dans un point de collecte

Eco-systèmes

(Suggestions de présentation) *Voir modalités en page 34 de ce prospectus. [b]Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. [a]Les prix peuvent être différents selon les modèles. [a]Répondant à des caractéristiques, des signes distinctifs de qualité et des prix différents, signalés en magasin.